

Chapitre 3

Une vision pour la voie navigable

En quoi consiste vraiment la voie navigable Trent-Severn?

Voie navigable, bassin hydrographique, corridor, canal. Un des défis les plus importants que nous avons eu à relever pour rédiger ce rapport a été de comprendre l'essence même de l'objet de notre étude. Nous avons tous des perceptions différentes de la voie navigable lorsque nous avons entrepris ce projet. Les conversations que nous avons eues avec les Canadiens nous ont permis de beaucoup élargir nos perspectives.

Pour certains membres de la Commission, la voie navigable n'évoquait rien d'autre que l'idée de bateaux et d'écluses, un passage navigable reliant le lac Ontario à la baie Georgienne. Nous étions tous conscients que son importance historique remontait à des milliers d'années et prenait son origine dans son utilisation par les peuples autochtones du Canada. Nous savions déjà qu'elle servait de lieu propice aux activités récréatives et touristiques. Nous nous sommes aperçus de son importance pour les collectivités et avons compris que sa présence avait donné naissance à de riches traditions culturelles. Certains d'entre nous ont pu constater la valeur de ses barrages sur le plan de l'énergie hydroélectrique.

Lors des consultations publiques, nous nous sommes rendu compte que la voie navigable revêt un caractère différent d'une personne à l'autre, en raison surtout du lien qui l'unit à la voie navigable. Nous avons appris qu'elle constitue une source essentielle d'eau potable et un réseau écologique d'écosystèmes naturels abritant de nombreuses espèces en péril. La voie navigable est une expression concrète de notre passé et représente une source d'inspiration pour l'art, la musique et la littérature. Mais elle fait surtout partie intégrante du quotidien de millions de Canadiens.

Il est clair que la voie navigable peut être définie de différentes façons. Il était donc important pour nous de mieux comprendre la voie navigable afin de mettre en contexte nos recommandations.

À nos yeux, la voie navigable comporte deux grands bassins hydrographiques en Ontario qui, au cours des deux derniers siècles, ont été modifiés par la construction de barrages et d'autres travaux de génie civil appuyant l'activité économique du pays et l'expérience qu'en retirent les Canadiens.

À ce titre, la voie navigable est en fait un vaste réseau de gestion de l'eau dans lequel serpente un canal de navigation. Non seulement il est injustifiable sur le plan écologique de considérer ses lacs et ses rivières comme des entités séparées, mais ce n'est pas souhaitable pour la planification de l'avenir de la voie navigable. L'histoire nous démontre que la voie navigable et ses bassins hydrographiques sont inextricablement liés depuis que l'homme a commencé à utiliser et à gérer ses eaux.

Cette relation continue encore de nos jours. Les résidents des bassins hydrographiques de la rivière Trent et de la rivière Severn – qu'ils soient à Buckhorn, à Minden, à Port Severn ou ailleurs – sont touchés par les mêmes problèmes et possibilités.

L'avenir ne sera pas différent. Nous croyons que l'avenir de la voie navigable Trent-Severn dépend de l'eau et de la gestion de ces deux grands bassins hydrographiques si nous voulons que des générations futures de Canadiens puissent en bénéficier. Le reste de notre rapport reflète ce point de vue.

Pourquoi la voie navigable est-elle importante pour le Canada et pour l'Ontario?

Au cours des premières réunions publiques, des propriétaires de maisons, de commerces ou de chalets situés le long de la voie navigable nous ont dit que celle-ci n'était pas importante à leurs yeux. Dans la plupart des cas, ces personnes n'y voyaient qu'un réseau d'écluses. Puisqu'elles n'utilisaient pas les écluses elles-mêmes et ne fournissaient aucun service à ses usagers, elles estimaient que la voie navigable ne leur offrait aucun avantage.

Dans les faits, fermer la voie navigable n'est tout simplement pas une option. L'eau continuera de couler comme elle le fait depuis des millénaires. Elle continuera de couler à l'aide d'un important système de gestion des eaux qui, tout en contribuant au peuplement de la région et à la croissance des entreprises, des collectivités et du secteur récréotouristique, a permis de remodeler la géographie et l'économie de ses bassins hydrographiques.

La vie dans le Centre de l'Ontario dépend du maintien de la gestion de ce réseau. Cette gestion est essentielle à un milieu naturel qui s'est adapté à une réalité artificielle ainsi qu'à la sécurité publique, à une économie en constante évolution, à la vie quotidienne de centaines de milliers de résidents vivant près des bassins hydrographiques et aux millions de personnes qui visitent la région chaque année.

La voie navigable est le pilier de l'économie des régions des bassins hydrographiques. Les propriétés riveraines valent à elles seules la somme astronomique de 23,6 *milliards* de dollars. Chaque année, la présence des riverains saisonniers et de ceux établis en permanence rapporte plus d'un milliard de dollars en activité économique et 240 millions de dollars en impôts fonciers. La voie navigable à elle seule permet une pêche récréative qui engendre des bénéfices de 300 millions de dollars, la plus importante en Ontario. Et l'industrie basée sur les activités aquatiques rapporte des dizaines de millions de dollars de plus.

Les bateaux et les écluses sont peut-être les parties les plus visibles de ce grand réseau, mais ils ne constituent que la « pointe de l'iceberg ».

Les lacs et les rivières qui sont régulés par ce réseau joueront un rôle de plus en plus important dans la vie des prochaines générations d'Ontariens, notamment comme source d'eau. Les résidents de la grande région du Golden Horseshoe, une des régions qui connaît la plus forte croissance en Amérique du Nord, apprécieront les lacs et les rivières pour leurs installations récréatives et pour les possibilités économiques qu'ils offrent aux collectivités des bassins hydrographiques. Les lacs et les rivières seront appréciés pour l'importance de leur pêche récréative à l'échelle provinciale et pour leur énergie propre. Ils continueront à façonner l'expression culturelle du Centre de l'Ontario. De plus, des habitats uniques et variés situés dans la région de la voie navigable, comme la « zone de transition »⁴ (The Land Between), constitueront des trésors irremplaçables et exceptionnels d'importance provinciale.

Nous croyons que la voie navigable et ses bassins hydrographiques deviendront de plus en plus importants pour les Canadiens. La voie navigable est le plus grand lieu historique national de Parcs Canada et l'un des plus connus. Elle se trouve à moins de deux heures de route de la plus grande ville au pays et de millions de nouveaux est d'importance nationale et internationale. Des artistes, des écrivains et des musiciens de réputation nationale et internationale proviennent de cette région. La construction de la voie navigable a influencé l'avenir politique des

⁴ « zone de transition » – une zone pourvue d'une biodiversité exceptionnelle reliant le Bouclier canadien aux basses terres du lac Ontario.

Canadiens. Son patrimoine, riche de milliers d'années de présence continue de l'homme le long de ses eaux, premiers ministres du Canada et contribué au peuplement, dans une jeune nation. La voie navigable demeure une expression très visible de la présence du gouvernement fédéral en Ontario.

Un grand nombre des technologies de la voie navigable sont uniques au monde. Tirant profit d'une des plus vieilles opérations de manipulation de bassins hydrographiques à grande échelle, la voie navigable est aujourd'hui un des plus grands systèmes de gestion des eaux au pays à appartenir au gouvernement fédéral et être géré par celui-ci. Une gestion continue du gouvernement fédéral peut venir appuyer les efforts visant à améliorer l'écosystème du bassin des Grands Lacs et concrétiser l'engagement du gouvernement en faveur de la santé d'une ressource nationale précieuse, l'eau.

Une vision pour l'avenir

Notre vision de l'avenir de la voie navigable est le reflet de ce que nous ont dit des centaines de personnes – les Premières nations, les résidents, les gouvernements et les entreprises.

En tout premier lieu, nous voyons un avenir où l'eau jouera un rôle fondamental et où on accordera une importance capitale aux bassins hydrographiques de la voie navigable Trent-Severn.

Nous voyons l'eau comme une expression vivante et en constante évolution de ce que nous étions, de ce que nous sommes maintenant et de ce que nous deviendrons dans l'avenir.

Nous voyons un avenir axé sur la préservation de la qualité de l'eau.

Nous voyons un avenir construit sur le partage équitable de l'eau dans tout le territoire des bassins hydrographiques, dans un contexte d'éthique rigoureuse de conservation, auquel tous les usagers pourraient souscrire.

Nous voyons un avenir où les gouvernements et les citoyens travailleront efficacement et de concert pour assurer la durabilité des bassins hydrographiques.

Nous voyons un avenir où tous nos citoyens pourront bénéficier de l'eau et où nos collectivités seront bâties en tenant compte de l'eau.

Les mesures à prendre

Dans ce rapport, nous formulons 26 recommandations qui, selon nous, devraient être mises en oeuvre afin de concrétiser cette vision. Ces recommandations peuvent être regroupées en six principaux champs d'action.

Nous devons **améliorer le rendement des gouvernements** :

- En simplifiant et en précisant les rôles de chacun afin que tous sachent qui est responsable ou devrait l'être;
- En fournissant aux gouvernements les outils qui leur permettront de travailler ensemble et avec leurs citoyens; et
- En améliorant les lois et les politiques fédérales.

Nous devons **assurer l'avenir de notre eau** :

- En redéfinissant le rôle du gouvernement fédéral et en améliorant son rendement;
- En portant une attention particulière aux ensembles résidentiels situés près de l'eau;
- En cherchant à mieux comprendre l'état du milieu propre aux bassins hydrographiques; et
- En changeant notre façon d'évaluer et de gérer l'eau dans les bassins hydrographiques.

Nous devons **prévoir des endroits où nous pourrions vivre et que nous pourrions apprécier** le long de la voie navigable :

- En renforçant l'identité régionale;
- En nous préparant à faire face aux demandes d'une population croissante attirée par la vie près de l'eau;
- En encourageant les collectivités à faire de leurs rives des biens publics magnifiques;
- En développant le potentiel en énergie propre sans détériorer les ressources naturelles et culturelles; et
- En dirigeant et en coordonnant les activités des collectivités.

Nous devons **protéger, mettre en valeur et apprécier notre patrimoine culturel** :

- En cherchant à mieux comprendre notre patrimoine lié à l'eau;
- En racontant aux Canadiens les récits qui portent sur ce patrimoine et en protégeant les biens qui nous permettent de les transmettre;
- En protégeant les ressources culturelles et pittoresques qui s'y rapportent; et
- En satisfaisant les besoins de ceux qui utilisent les postes d'éclusage pour le plaisir.

Nous devons **améliorer l'état des installations de la voie navigable** :

- En assurant un financement adéquat;
- En accroissant la capacité des technologies et des services d'entretien;
- En mettant en oeuvre un programme équilibré de gestion des biens axé sur le maintien des opérations et la protection des biens historiques; et
- En rénovant les installations afin de répondre aux besoins présents et à venir.

Nous devons **assurer un financement viable** :

- En augmentant les fonds affectés par le gouvernement fédéral visant à appuyer la voie navigable; et
- En augmentant les recettes générées par les usagers et les bénéficiaires.